

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 33 (1962)

**Heft:** 9

**Artikel:** Le XXXe rapport du Parc jurassien de le Combe-Grède

**Autor:** Flotron / Winkelmann, H.-G.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824723>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le XXX<sup>e</sup> rapport du Parc jurassien de la Combe-Grède

*J'ai refermé tous les livres. Il en est un seul ouvert à tous les yeux, c'est celui de la nature. C'est dans ce grand et sublime livre que j'apprends à servir et adorer son divin auteur.*

J.-J. ROUSSEAU

Voici le rapport que le Comité de l'Association du Parc jurassien de la Combe-Grède a présenté à l'occasion de l'assemblée générale du 30 juin dernier :

Durant la période allant du 10 juin 1961 au 30 juin 1962, la délimitation du parc a été revue soigneusement par le président de la commission ad hoc. Les affiches ont toutes été vérifiées, remises en état ou remplacées. Le grand panneau derrière l'Hôtel de Chasseral a été déplacé plus à l'est.

La surveillance a été régulièrement faite par les gardes bénévoles aidés le dimanche par un agent de la police cantonale. Quelques dénonciations ont été transmises au juge.

La « Forêt de Saint-Jean » ou réserve totale a été dénombrée par des étudiants du Poly, sous la direction d'un inspecteur des forêts. Tous les ligneux d'un diamètre d'au moins 4 cm. ont été inventoriés. Le catalogue des plantes de cette forêt fut publié dans les « Actes de l'Emulation jurassienne » et un tirage à part en a été distribué gratuitement à tous les membres de l'association. Un travail sur l'ensemble de la flore du parc sera publié en 1962. Il sera illustré de clichés en couleurs. Le comité en a garanti le découvert. L'ADIJ a promis 1200 francs pour le coût de ces clichés.

Quant à la plaquette, due au Dr Krähenbuhl, elle fut largement répandue par les soins de l'auteur et le compte spécial, établi par le caissier, est pleinement satisfaisant. Les félicitations et les remerciements de tous les membres sont à adresser au président de la commission scientifique.

Malgré la promesse faite sur place par les organes dirigeants des téléphones et malgré l'assurance donnée au Grand Conseil par la Direction des forêts du canton de Berne, la ligne aérienne des 141 poteaux n'a pas été déplacée. Aussi, l'assemblée générale de l'association a-t-elle voté unanimement le texte suivant :

« Réunie en assemblée générale au chalet du Ski-Club de Corgémont, l'Association du Parc jurassien de la Combe-Grède constate avec un vif étonnement et un grand regret que la ligne téléphonique, érigée sur le versant nord de Chasseral par l'Administration des PTT, contrairement à une décision du Conseil-exécutif du canton de Berne du 6 mai 1932, se trouve toujours sur place.

» Malgré les nombreuses démarches entreprises par ladite association et une interpellation acceptée au Grand Conseil bernois, cette ligne de 141 poteaux, construite par une administration fédérale, au

œur même du Parc jurassien de la Combe-Grède représente non seulement une dérogation à un décret de la plus haute autorité du canton mais aussi un enlaidissement d'un paysage qui a conservé jusqu'à présent son état naturel et pittoresque. En conséquence, l'assemblée générale décide à l'unanimité de ne pas diminuer ses efforts pour amener les PTT à placer cette ligne sous terre. Elle ne tolérera jamais qu'à l'intérieur du Parc jurassien de la Combe-Grède une construction subsiste qui offense les amis de la nature.

» Elle attend de la Direction des PTT un effort pour corriger une faute qui n'aurait jamais dû être commise. »

Cette année, la flore est luxuriante. On peut à nouveau parler de champs d'anémones. La floraison a été quelque peu protégée par les intempéries du printemps. Mais l'action protectrice de l'Association du Parc est indéniable. Les placettes clôturées par M. Edm. Desvoignes sur le crétal de la montagne ont été abondamment fleuries. C'est grâce au travail désintéressé de ce membre dévoué que nous devons ce résultat prometteur.

La faune se développe normalement. La présence du grand corbeau a été confirmée. Les chamois prospèrent, des jeunes de l'année ont été constatés. Ce printemps, un chamois mâle a encore été lâché dans le but d'établir une meilleure proportion des sexes. Plusieurs hardes ont été dénombrées ; on compte, malgré les quelques cadavres retrouvés, environ 45 têtes.

Le service de presse et de propagande a été assuré par le secrétariat. De nombreux articles ont été diffusés dans les journaux locaux et régionaux. Aussi les visites de sociétés et d'écoles ont-elles été nombreuses. Toutes celles qui nous ont été annoncées furent accompagnées par le Dr Krähenbühl. Des conférences furent données en plein air et en salle par M. F. Pauli et le Dr Krähenbühl ; les remerciements de la société vont à ces membres dévoués.

La caisse gère des finances saines. De nouveaux membres remplacent les quelques défunt. Les cotisations rentrent normalement.

Le budget est équilibré, il comprend notre participation aux frais de clichés en couleurs pour le prochain travail du Dr Krähenbühl ainsi qu'aux frais des barrages Desvoignes.

### Assemblée générale du samedi 30 juin 1962

L'excursion qui, traditionnellement, précède l'assemblée, fut la suivante. En cars de Saint-Imier à Chasseral, puis, à pied, le long de la crête jusqu'au Jobert, puis au nord à la cabane du Ski-Club de Corégmont, non loin du pont des Anabaptistes. La réception y fut cordiale et généreuse. Merci au ski-club pour sa large hospitalité.

Lors de l'assemblée, les divers rapports furent acceptés avec enthousiasme, de même que les comptes et le budget. M. Willy Schild, conservateur des forêts du Jura fut élu président en remplacement de M. H.-G. Winkelmann. Ce dernier en fonctions depuis la fondation de l'association en 1931, fut chaleureusement félicité par le Dr Krähenbühl et M. Fernand Pauli, orateurs qui se firent un devoir de remercier M. Winkelmann pour son travail fécond et son désintéressement. En reconnaissance, l'assemblée nomma son président sortant de charge, au poste de président d'honneur. Un magnifique tableau dû au pinceau de M. Maurice Gerber lui fut offert.

Une course fut décidée, sur l'invitation de M. Itten ; son but sera la visite du Jardin alpin de la Schynige Platte.

MM. W. Sunier et Brodbeck adressèrent leurs félicitations et leurs remerciements au comité et à la société.

Nos vœux s'en vont aussi à la Commission neuchâteloise pour la protection de la nature pour la création de la Réserve de plantes à la Combe-Biosse. Les deux parcs constituent à nouveau une vaste réserve intercantonale.

### Avenir

Sous l'impulsion de son nouveau président, le comité est prêt à entreprendre de nouvelles tâches.

« Homme, recherche la vérité dans l'ordre de la nature, et tu la trouveras. » (Pestalozzi.)

« Il s'agit avant tout de préserver et de ménager des espaces de repos pour l'homme, des zones où il retrouve le contact avec la nature, ce qui devient de plus en plus difficile. »

« La conséquence du prodigieux développement du tourisme est le sacrifice des beautés naturelles. »

« Nous sommes si peu de chose en face de la grande et vraie nature. »

« Vous aimez les fleurs, dites-vous. Est-ce pour leur prouver cet amour que vous les assassinez ? »

« Saccager les plantes, c'est saccager sa patrie. »

Ces slogans ne constituent-ils pas tout un programme ?

Au nom du Comité de l'Association  
du Parc jurassien de la Combe-Grède (Chasseral),  
le secrétaire : FLOTRON  
le président : H.-G. WINKELMANN

## CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

**La situation économique.** — L'économie suisse demeure occupée à l'extrême. Malgré l'entrée record de travailleurs étrangers, la pénurie de main-d'œuvre subsiste sur le marché du travail. Les impulsions conjoncturelles les plus fortes partent toujours de la consommation intérieure et de l'activité intense qui est déployée dans le secteur de la construction. En revanche, la conjoncture semble avoir atteint, sinon même dépassé son point culminant dans les principales branches orientées vers l'exportation. Certes, la production reste à son maximum dans tous les secteurs, exception faite de quelques branches de l'industrie textile. Pourtant, même pour les industries jusqu'à présent les plus favorisées par la haute conjoncture, c'est-à-dire la branche chimique et celle des machines, les rentrées d'ordres de l'étranger notamment semblent se ralentir. Grâce à l'exécution accélérée d'anciennes commandes, l'essor des exportations s'est toutefois de nouveau renforcé depuis le printemps. Mais les importations ont augmenté plus rapidement encore, à telle enseigne que notre balance commerciale présente